



CIRCULAIRE N° 00810

DU 30/03/2004

Objet : Réunion d'information sur les Systèmes de Management Environnemental (SME)

Réseaux : Tous
Niveaux et services : SEC (ord)

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux directions des centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Aux directions des centres PMS organisés par la Communauté française ;
- Aux directions des internats autonomes de la Communauté française ;

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux associations de parents.

Autorités : Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Signataire(s) : Pierre HAZETTE

Gestionnaires : M. Roland SOYEURT, chargé de mission pour la promotion et la coordination de l'ErE, (tél. 071 35 71 74, fax 071 35 12 93; courriel : roland.soyeur@cfwb.be)

Personne – ressource : Mme Izida KHAMIDOUULLINA, collaboratrice au Cabinet du Ministre P.Hazette, (tél. 02 213 17 00)

Mots-clés :
Duplicata :

OBJET : Réunion d'information sur les Systèmes de Management Environnemental (SME)

Les Systèmes de Management Environnemental (S.M.E.) portent un nom un peu étranger au monde de l'Ecole, sans doute parce que le concept a d'abord été développé pour les entreprises avant de s'étendre au secteur public.

Mais aujourd'hui, grâce au soutien du Ministre wallon de l'Environnement, trois écoles ont obtenu le label ISO 14001, dont deux en Communauté française. Comme les belles aventures font toujours des émules, une quatrième école vient d'obtenir la même certification. Elle le doit essentiellement à ses propres efforts et à l'aide de l'I.B.W. (Intercommunale du Brabant wallon).¹

Les Systèmes de Management Environnemental consistent à gérer systématiquement l'établissement de manière à ce que son impact sur l'environnement devienne aussi doux que possible. Qu'il s'agisse de trier les déchets ou d'en diminuer la quantité, de veiller écologiquement à la propreté des lieux, de mieux contrôler et diminuer la consommation de papier, d'eau, d'énergie, de plastiques ou de métaux, ou encore d'améliorer la mobilité vers l'établissement et dans ses alentours, un S.M.E. produit toujours des effets bénéfiques pour l'environnement.

Mais, à l'école, un tel système prend une dimension bien supérieure encore, parce qu'il s'intègre de manière épanouissante à l'Education, en particulier à l'Education relative à l'Environnement et à la Citoyenneté. Grâce à lui, éducateurs et éduqués sont partenaires d'un projet ambitieux et enthousiasmant : veiller à l'avenir de la Terre en prenant conscience des enjeux et des dangers, et en agissant tous ensemble sur les lieux de travail et de vie de manière méthodique et pertinente.

Comme les autres démarches de recherche permanente de la qualité, un S.M.E. repose sur la méthode dite de la roue de Deming ou, pour employer une expression internationale, P.D.C.A. (plan – do – check – act, ou, autrement dit, planifier – agir – contrôler - réagir). La méthode repose largement sur l'évaluation : de l'audit de départ à tous les contrôles intermédiaires, il s'agit de décider, avec tous les acteurs de la communauté éducative locale, des actions à mener ensemble pour diminuer l'impact de l'établissement sur l'environnement, de contrôler l'efficacité de ces actions et de l'améliorer. Il n'y a jamais à proprement parler de rapport final, rien que la volonté continuelle de faire toujours mieux. En d'autres termes, un S.M.E. est une recherche permanente de la qualité environnementale, voire même, « environnementotale ».

Cette perspective me paraît essentielle, tant pour notre jeunesse que pour les responsables de son éducation, à une époque où les mauvaises nouvelles tendent parfois à oblitérer qu'en bien des endroits, des hommes, des femmes, des jeunes et des adultes, mettent en place un monde meilleur par la réalisation de projets communs. La certification internationale ISO 14001 est, comme la validation européenne EMAS (système communautaire de management environnemental et d'audit), une reconnaissance publique

¹ Institut d'Enseignement Secondaire Paramédical Provincial de Mons, Collège Sainte-Véronique à Liège, Institut Robert Schuman à Eupen et Lycée du Berlaymont à Waterloo

d'un tel projet. En outre, elle donne à nos écoles désireuses d'agir localement, le sentiment gratifiant d'être un maillon dans une grande chaîne internationale.

Voilà pourquoi je souhaite que les S.M.E. se développent à l'école. La tâche n'est pas facile, je le sais, mais elle est valorisante et des témoins enthousiastes peuvent vous en convaincre. J'ai donc décidé de vous donner l'occasion de les entendre et de vous informer de manière concrète en organisant à l'**Athénée Royal de Pont-à-Celles**, une demi-journée d'information consacrée aux S.M.E. Elle se tiendra **le mercredi 28 avril 2004 de 14 à 18 heures 30**.

Vous pourrez y rencontrer des acteurs de terrain des écoles déjà certifiées, des représentants de l'asbl Coren spécialisés en S.M.E et de la société Procert qui assure des certifications, du Ministère de la Région wallonne et de l'Agers. Je vous invite en outre à consulter d'ores et déjà les sites www.coren.be et www.iso.ch.

Monsieur Soyeurt, chargé de mission pour la promotion et la coordination de l'Education relative à l'Environnement, se tient également à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

Annexe 1 : Formulaire d'inscription à la réunion d'information ;

Annexe 2 : Programme de la réunion d'information sur les Systèmes de Management Environnemental (SME).

En espérant vous rencontrer nombreux lors de cette séance d'information, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

**Le Ministre de l'Enseignement secondaire
et de l'Enseignement spécial**

Pierre HAZETTE

Annexe 1

Formulaire d'inscription à renvoyer **par fax avant le 20 avril 2004** à M. Roland Soyeurt, chargé de mission pour la promotion et la coordination de l'Education relative à l'Environnement.

M., Mme
exerçant les fonctions de chef d'établissement à.....

(école, adresse, téléphone, courriel)

sera présent à la réunion du 28 avril 2004 de 14 heures à 18 heures 30 à l'Athénée Royal de Pont-à-Celles, rue de l'Eglise, 107 B, 6230 Pont-à-Celles ;

se fera représenter par

sera accompagné de

..... (membre du P.O.),
..... (professeur),
..... (éducateur),
..... (délégué des élèves),
..... (autre titre).

A , le

Signature du chef d'établissement et le cachet de l'école

Annexe 2

Programme de la réunion d'information sur les Systèmes de Management Environnemental (SME)

Lieu : Athénée Royal de Pont-à-Celles, rue de l'Eglise 107 B à 6230 Pont-à-Celles.

Date : le mercredi 28 avril 2004, de 14 à 18 heures 30.

Planning :

14 h

Accueil par Roland Soyeurt, chargé de mission pour la promotion et la coordination de l'Education relative à l'environnement

14 h 10

Les S.M.E. : contexte, définition, référentiels et étapes de mise en œuvre. Par Roberto Impedovo, COREN asbl.

15 h

Questions- réponses

15 h 15 : Pause

15 h 30

Mise en œuvre : Mesdames Klauner (Mons), Leyen (Liège) et De Wulf (Waterloo).

16 h 30

Questions et réponses

17 h

Clôture par le Ministre Pierre Hazette (sous réserve)

17 h 15- 18h30

Contacts personnels avec les témoins, les représentants de l'Administration et des Cabinets.